



Rapport du groupe de travail 1

"Transports et Accessibilité"

pour l'Assemblée Générale de Forum Handicap Neuchâtel du 12 mars 2009

Le groupe de travail est toujours composé de douze membres. Olivier Blaser nous a quittés, mais il est remplacé par Claude-Alain Badoux, de Centrevue également.

Le groupe s'est réuni à trois reprises depuis l'Assemblée générale de Forum Handicap Neuchâtel du 10 avril 2008. Au cours de ces séances, il a évoqué plusieurs points liés à l'accessibilité ou à l'aménagement de lieux, dont voici une liste non exhaustive, assortie de quelques commentaires :

- Hôpital de Landeyeux
Quelques détails concernant l'utilisation d'installations et des difficultés d'accès ont été relevés. A l'extérieur, l'arrêt du bus n'est pas conforme et présente un gros problème pour entrer ou sortir du véhicule. Les travaux publics de Fontaines ont été contactés par lettre, mais à ce jour il n'y a pas de réponse !
- Place du Marché à la Chaux-de-Fonds
Les travaux sont maintenant terminés et c'est un succès. Presque tous les commerçants ont rendu leur magasin accessible aux fauteuils roulants en installant des rampes.
- Place de la Gare à la Chaux-de-Fonds
Nous avons participé à un atelier de réflexion autour du réaménagement de cette place.
- Zone Poste de l'Ecluse et Funiculaire Ecluse-Plan à Neuchâtel
Les plans de deux stations du Funi Ecluse-Plan indiquent des rampes d'accès de 10%, ce qui est intolérable. Cet ouvrage est presque terminé et nous ne pouvons plus intervenir, les plans sont arrivés trop tard. Quant à l'entrée de la poste de l'Ecluse, elle sera rendue accessible en même temps que la fin des travaux du Funi et l'aménagement de l'arrêt de bus.
- Neuchâtel : Bandes de guidage pour malvoyants
Rencontre avec les travaux publics concernant la pose de lignes de guidage pour personnes aveugles et malvoyantes à la Place Pury. Les arrêts du réseau seront progressivement équipés.

A la suite de la dernière Assemblée générale, nous avons eu le plaisir d'écouter Mme Caroline Liard, responsable du marketing et de la communication aux Transports Régionaux Neuchâtelois (TRN SA), qui nous a présenté le concept d'accessibilité des transports publics de la Ville de la Chaux-de-Fonds. Tout au long de l'année 2008, nous avons entretenus d'excellents contacts avec les TRN et nous ne pouvons que louer les efforts qu'ils ont entrepris afin de répondre aux exigences de la LHand. Voici quelques réalisations :

- Les véhicules sont maintenant tous équipés de planchers abaissés et de rampes d'accès manuelles. Nous avons modestement contribué à la réalisation de ce projet par un don de CHF 3'000.-, prélevés sur le Fonds ANCAPH.
- Des écrans ont été installés dans les bus et trolleys et annoncent les arrêts, autant de manière visuelle que sonore.
- Les guichets sont équipés d'une boucle inductive pour malentendants.

- Les distributeurs de billets sont remplacés petit à petit par des nouveaux qui sont à la bonne hauteur et accessibles pour les personnes en fauteuils roulants.
- Des indicateurs de lignes et de temps d'arrivée des bus sont mis en place à certains arrêts. Bon contraste avec les indications en jaune sur fond noir.
- Les arrêts sont progressivement modifiés en fonction des normes d'accessibilité, en collaboration avec les communes lorsque celles-ci entreprennent des travaux. Les arrêts n'appartiennent en effet pas aux TRN mais aux communes et les négociations sont parfois difficiles, car ces aménagements sont coûteux.

Pour marquer notre satisfaction devant tant d'initiatives en faveur des personnes avec handicap, nous allons rédiger prochainement un article de presse qui mentionnera ces réalisations.

Par ailleurs, les contacts établis depuis des années avec les Travaux Publics de la Ville de Neuchâtel se poursuivent régulièrement et permettent actuellement de planifier la mise en place de marquages tactiles et visuels en fonction des rénovations de la zone piétonne, pour faciliter les déplacements dans des grands espaces et pour indiquer les arrêts de bus.

Le site www.hapi.ch est maintenant opérationnel. Les données concernant les hôtels et restaurants restent à actualiser et nous réitérons l'appel pour que, parmi vous tous, des personnes s'annoncent pour nous aider dans cette tâche. Un questionnaire d'enquête est toujours disponible sur le site internet de Forum Handicap. Nous souhaitons plus particulièrement maintenant recenser les lieux publics accessibles, tels les cinémas, théâtres, salles de concerts, musées et bâtiments communaux.

Enfin nous devons relever, une fois de plus, l'excellente collaboration établie tout au long de l'année avec le conseiller en construction adaptée de Pro Infirmis. Nous voulons continuer d'appuyer, à sa demande, ses interventions sur certains dossiers ou projets, comme nous l'avons fait ces dernières années.

En conclusion, le bilan 2008 démontre notre volonté de nous profiler en tant qu'interlocuteur reconnu dans tout projet qui touche à la personne handicapée dans le canton. Notre volonté est de poursuivre dans cette direction au cours de 2009.

Pour le groupe de travail "Transports et Accessibilité" de Forum Handicap Neuchâtel
Michel Bogdanski, président

Les Hauts-Geneveys , le 12 mars 2009